

## **Procès-verbal du Conseil municipal du 24 Février 2023**

Date de la convocation :

Nombre de Membres en exercice : 11

Présents : 9

Absent(s) représenté(s) : 2

Absent(s) excusé(s) : 0

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL.

Messieurs Jaques BARRY, Didier GRABIAUD, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILLARS, Laurent ROUBINET.

**ABSENT(S) représenté(s)** : Maxence CANION donne pouvoir à Didier GRABIAUD, Fabienne DACQUET donne pouvoir à Cécile PERAIN

Secrétaire de séance : Jean-Bernard RIVASSEAU

Début du conseil : 18 h 30

Monsieur le Maire lit l'ordre du jour, le secrétaire de séance lit le compte rendu du conseil du 11 Janvier 2023 qui est adopté à l'unanimité des Membres votants

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE**

Concernant Madame Isabelle PIGEARIAS, Adjoint Administratif principal 2<sup>e</sup> classe, il est décidé de lui attribuer 30 points d'indice majorés à compter du 17 Février 2023, date de prise de ses fonctions.

#### **EMBAUCHE D'UN NOUVEL AGENT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET**

La candidature de Monsieur Didier GRABIAUD a été retenue.

Monsieur Didier GRABIAUD a donc remis sa démission de Conseiller municipal à Monsieur le Maire ce jour, lequel l'a acceptée à compter du 20 Avril 2023.

#### **PROJET PARC EOLIEN**

Un vote est soumis au Conseil municipal, Messieurs Jacques BARRY, Maire et Sébastien FISSOT, Adjoint ne prennent pas part au débat et au vote ; ils sortent de la salle.

Résultat du vote : **POUR 7      BLANC 1      CONTRE 1 (vote à bulletin secret)**

#### **CHEMINS ACCES PROJET EOLIEN**

Un vote est soumis au Conseil municipal, Messieurs Jacques BARRY, Maire et Sébastien FISSOT, Adjoint ne prennent pas part au débat et au vote ; ils sortent de la salle.

Résultat du vote : **POUR 7      BLANC 1      CONTRE 1 (vote à bulletin secret)**

#### **PANNEAU POCKET – APPLICATION D'INFORMATIONS ET ALERTES**

La gestion avec la Communauté de Communes est adoptée à l'unanimité des Membres votants.

Une réactualisation du site internet de la commune est également prévue ; un groupe de travail se met en place très rapidement.

**NOMINATION D'UN MEMBRE COMMISSION ECONOMIE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Monsieur Jean-Bernard RIVASSEAU a été désigné.

**LOCATION DU LOGEMENT ASPEL**

Il sera accordé une gratuité à définir sur la location du logement en accord avec ASPEL.

**RENOVATION DU LOGEMENT**

Le Conseil municipal opte pour un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Vert – aide aux collectivités territoriales pour renforcer la performance énergétique des bâtiments.

Choix des entreprises : Sont retenus,

- Electricité	Entreprise LACOTTE	12 083,50 € HT
- Plomberie	Entreprise BARGET	8 835,07 € HT
- Matériaux	Entreprise GEDIMAT	4 245,26 € HT

**INSTALLATION D'UN MÂT TELEPHONIQUE**

Deux points ont été retenus :

- LASTOURS – Local technique
- RILHAC – Captage Font L'Hermitte

**PREPARATION DU BULLETIN COMMUNAL**

Sa relecture est prévue le 8 Mars prochain à 18 h 30.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.**

Le Maire,  
Jacques BARRY



Secrétaire de séance,  
Jean-Bernard RIVASSEAU

